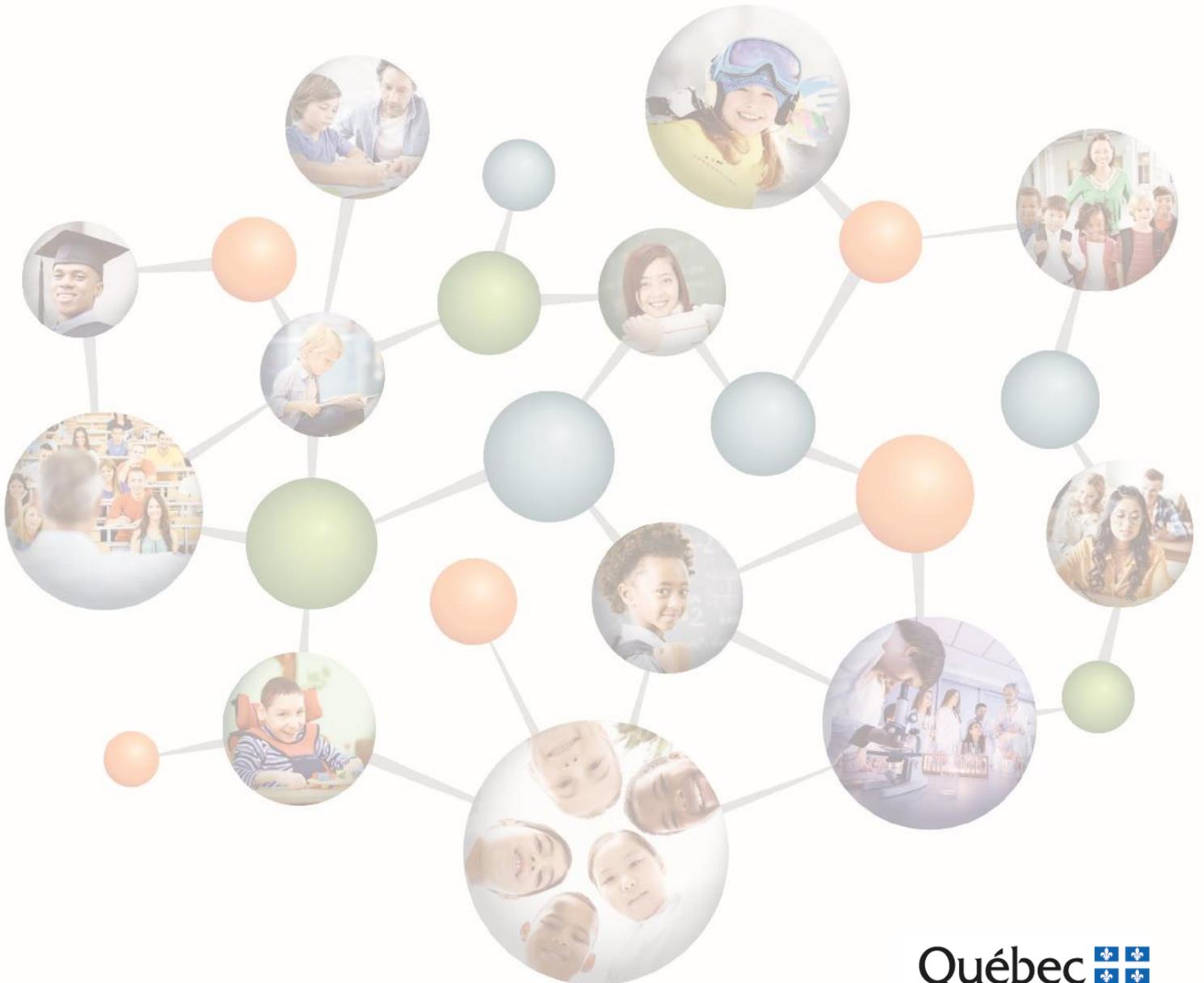


Technologie de radiodiagnostic (142.H0)

Programme d'études techniques

Secteur 19 – Santé
Enseignement collégial



Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

ISBN 978-2-550-82861-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	1
Visées de la formation collégiale	2
Compétences communes de la formation collégiale	2
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales	3
Le programme d'études <i>Technologie de radiodiagnostic (142.H0)</i>	4
Les buts du programme d'études	5
Formation spécifique	5
Intentions éducatives.....	5
Formation générale commune et propre.....	6
Formation générale complémentaire	11
La finalité du programme d'études	13
Les objectifs	15
Liste des énoncés de compétence	15
Formation générale commune et propre.....	16
Formation générale complémentaire	17
Matrice des compétences.....	17
Formation spécifique	19
Formation générale commune et propre.....	90
Formation générale complémentaire	111
Renseignements complémentaires.....	127
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques	127
Harmonisation	129
Risques en matière de santé et de sécurité du travail.....	130

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2865 heures d'enseignement

Formation générale :	660	heures d'enseignement
Formation spécifique :	2 205	heures d'enseignement

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 975 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Mathématique, séquence *Culture, société et technique* de la 4^e secondaire.
- *Science et technologie de l'environnement* ou *Science et environnement* de la 4^e secondaire.

Les programmes d'études collégiales

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Technologie de radiodiagnostic* (142.H0)

Le programme d'études *Technologie de radiodiagnostic* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Technologie de radiodiagnostic* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise $16 \frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : $7 \frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : $4 \frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Technologie de radiodiagnostic* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à sa profession dans plusieurs modalités du radiodiagnostic;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles et des techniques qui rendent possible des choix judicieux au moment de l'exécution des tâches;
 - le développement d'une éthique professionnelle;
 - le développement d'une communication efficace avec les patients, les collègues de travail et le personnel de la santé;
 - le renforcement des habitudes de vigilance et de précision dans l'exécution du travail;
 - le développement d'une préoccupation constante de la santé et de la sécurité du travail, de la protection de l'environnement ainsi que du contrôle de la qualité;
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'élève. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
- de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
- de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
- de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
- de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
- de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
- de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
- de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
- de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
- de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
- de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
- des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
- des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
- au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
- à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
- à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
- à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
- de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
- de la réflexion critique,
- de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
- de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
- du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
- de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
- de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
- de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
- des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
- de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
- de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
- de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
- de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
- de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
- de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
- de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
- de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
- de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
- de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
- des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
- des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
- des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
- des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
- des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
- de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
- de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
- de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
- de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
- de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
- de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,

- de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
- de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
- de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme *Technologie de radiodiagnostic* vise à former des technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic.

Les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic sont des professionnels du secteur de la santé travaillant au sein d'établissements de santé publics ou privés. En plus des départements ou services spécifiques à l'imagerie médicale, les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic pratiquent aussi dans des environnements variés, par exemple au chevet des patients et à la salle d'opération. Sur la base d'une ordonnance médicale, leur rôle consiste à produire des images optimales, à l'aide de radiations ionisantes et autres formes d'énergie, et à recueillir des données à partir desquelles les radiologistes ou autres médecins spécialistes pourront établir un diagnostic ou un plan de traitement. Les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic participent et contribuent à la prestation des services requis pour les patients.

Les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic peuvent exercer leur rôle dans différents champs de pratique de l'imagerie médicale pour des patients adultes et pédiatriques :

- la radiographie générale;
- l'ostéodensitométrie;
- la mammographie;
- la radioscopie;
- l'angiographie;
- la tomodensitométrie;
- la résonance magnétique.

Les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic peuvent être appelés à effectuer plusieurs types d'examens auprès de clientèles diversifiées, de tous âges et de toute condition physique et psychologique dans tous les champs de pratique du radiodiagnostic. Ils peuvent également collaborer à d'autres types d'examens dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales.

Dans le plus grand respect des besoins spécifiques de la patiente ou du patient et des conditions de sécurité particulières à chaque contexte, les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic utilisent l'équipement spécialisé et les substances appropriées servant à produire, à traiter, à transmettre et à archiver les données d'imagerie médicale. Enfin, les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic peuvent être appelés à dispenser de la formation à des technologues débutants du même champ d'expertise. Ils peuvent aussi mener des travaux de recherche dans le domaine du radiodiagnostic ou y collaborer.

Pour exercer leur profession, les technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic doivent être membres de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ).

La pratique professionnelle des technologues en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic est assujettie à un cadre normatif, notamment la Loi sur les technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale et le code de déontologie professionnelle.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 01PX Analyser la profession et le contexte réglementaire.
- 01PY Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement.
- 01PZ Exploiter des appareils d'examen qui utilisent la radiation ionisante et les ultrasons.
- 01X0 Assurer la protection des personnes lors du radiodiagnostic.
- 01XQ Exploiter des appareils d'examen qui utilisent un champ magnétique et des radiofréquences.
- 01XR Analyser l'information anatomique liée aux examens de radiodiagnostic.
- 01XS Analyser les signes pathologiques liés aux examens de radiodiagnostic.
- 01XT Optimiser la qualité des images diagnostiques.
- 01XU Interagir en contexte professionnel.
- 01XV Prodiguer des soins liés à la pratique du radiodiagnostic.
- 01XW Effectuer des activités de contrôle de la qualité.
- 01XX Effectuer des examens radiographiques des membres, du bassin, de la colonne vertébrale et de la cage thoracique.
- 01XY Effectuer des examens radiographiques de la tête, du système respiratoire et de l'abdomen.
- 01XZ Effectuer des examens de mammographie.
- 01Z7 Effectuer des examens de radioscopie.
- 01Z8 Effectuer des examens d'angiographie.
- 01Z9 Effectuer des examens de tomodensitométrie de la tête, de la colonne vertébrale et des membres.
- 01ZA Effectuer des examens de tomodensitométrie du thorax, de l'abdomen et du pelvis.
- 01ZB Effectuer des examens de résonance magnétique de la tête et de la colonne vertébrale.
- 01ZC Effectuer des examens de résonance magnétique des membres, de l'abdomen et du pelvis.
- 01ZD Contribuer à des démarches d'amélioration continue de la pratique en radiodiagnostic.

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TECHNOLOGIE DE RADIOLOGIE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	COMPÉTENCES GÉNÉRALES											
		Numéro de la compétence	Analyser la profession et le contexte réglementaire	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement	Exploiter des appareils d'examen qui utilisent la radiation ionisante et les ultrasons	Assurer la protection des personnes lors du radiodiagnostic.	Exploiter des appareils d'examen qui utilisent un champ magnétique et des radiofréquences	Analyser l'information anatomique liée aux examens de radiodiagnostic	Analyser les signes pathologiques liés aux examens de radiodiagnostic	Optimiser la qualité des images diagnostiques	Interagir en contexte professionnel	Prodiguer des soins liés à la pratique du radiodiagnostic	Effectuer des activités de contrôle de la qualité
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
	Effectuer des examens radiographiques des membres, du bassin, de la colonne vertébrale et de la cage thoracique	12	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens radiographiques de la tête, du système respiratoire et de l'abdomen	13	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de mammographie	14	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de radioscopie	15	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens d'angiographie	16	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de tomodensitométrie de la tête, de la colonne vertébrale et des membres	17	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de tomodensitométrie du thorax, de l'abdomen et du pelvis	18	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de résonance magnétique de la tête et de la colonne vertébrale	19	O	O		O	O	O	O	O	O	O	O
	Effectuer des examens de résonance magnétique des membres, de l'abdomen et du pelvis	20	O	O		O	O	O	O	O	O	O	O
	Contribuer à des démarches d'amélioration continue de la pratique en radiodiagnostic	21	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

Existence d'un lien fonctionnel : O

Formation spécifique

Code : 01PX

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la profession et le contexte réglementaire.	<ul style="list-style-type: none"> • En se référant à l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux. • À l'aide d'information sur les établissements de santé publics et privés. • À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. • À l'aide de données récentes sur la profession.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'information pertinente. • Analyse critique de l'information. • Manifestation d'intérêt pour la profession. • Estimation réaliste des possibilités de carrière et du cheminement nécessaire pour y arriver. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser l'organisation générale du réseau de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de l'organisation du réseau de la santé. • Reconnaissance juste des différents milieux de travail (publics et privés). • Reconnaissance juste du rôle des divers intervenants associés à la profession.
2. Examiner le contexte général d'exercice de la profession.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire et complète de la profession. • Identification des conditions d'accès à la profession. • Reconnaissance des perspectives d'emploi. • Délimitation précise des niveaux d'exercice reconnus, soit le plein exercice et la pratique avancée. • Reconnaissance des tendances du domaine de l'imagerie médicale.
3. Examiner les tâches et les opérations liées à la profession, leurs conditions et exigences de réalisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen complet des tâches et de leurs opérations respectives. • Mise en relation des conditions de réalisation et des exigences se rapportant à chacune des tâches.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la profession.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements relatifs à l'aspect soignant de la profession. • Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements relatifs à l'aspect technique de la profession. • Comparaison réaliste avec ses propres habiletés et comportements.
<p>5. Examiner les principales sources de droit régissant la profession des technologues en imagerie du domaine du radiodiagnostic.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification claire du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des différents organismes liés à la profession (Office des professions du Québec, Santé Canada, ordre professionnel, etc.). • Examen des exigences législatives et réglementaires en lien avec l'exercice de la profession : <ul style="list-style-type: none"> ○ chartes canadienne et québécoise des droits et libertés; ○ Code civil et Code criminel; ○ Loi sur la santé; ○ Loi sur les technologues en imagerie médicale; ○ Code de déontologie; ○ programmes gouvernementaux (dépistage du cancer du sein, etc.); ○ normes de pratique professionnelle et lignes directrices provinciales et fédérales. • Reconnaissance des limites de la pratique professionnelle par rapport : <ul style="list-style-type: none"> ○ à la transmission d'informations aux patients, aux personnes accompagnatrices, aux professionnels de la santé, etc.; ○ aux activités réservées.
<p>6. Examiner le programme d'études et ses exigences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'organisation de la formation, des modes d'évaluation, de la sanction des études et des politiques institutionnelles. • Établissement de liens pertinents entre les compétences atteintes à l'obtention du diplôme, les conditions d'accès à la profession et les niveaux d'exercice reconnus.
<p>7. Apprécier l'adéquation entre la profession, le programme d'études et son projet de vie professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation appropriée entre la profession, le programme d'études et son projet de vie professionnelle. • Appréciation réaliste de sa motivation au regard du cheminement prévu vers la pratique professionnelle.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des situations courantes qui comportent des risques pour le personnel médical, les patients et le public en général. • En collaboration avec le personnel médical et d'autres personnes-ressources, le cas échéant. • À partir des lois et des règlements, des normes, des lignes directrices et des codes en vigueur. • À partir de directives, de protocoles et de procédures opérationnelles normalisées ainsi que de plans d'urgence. • À l'aide de moyens de protection individuelle et collective, d'équipement de déplacement, de matériel, d'accessoires et de produits. • À l'aide de documents de référence.
	<p data-bbox="816 877 1433 940">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect des protocoles et procédures. • Vigilance constante pour tout ce qui a trait à la santé et la sécurité. • Promptitude à réagir en fonction des situations. • Prise de décisions judicieuses en fonction des situations. • Communication adaptée en fonction des interlocutrices et interlocuteurs.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les risques et les dangers liés à la pratique professionnelle en radiodiagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des risques et des dangers d'ordre : <ul style="list-style-type: none"> ○ chimique; ○ physique; ○ biologique; ○ ergonomique; ○ psychosocial; ○ sécuritaire. • Prise en considération des conséquences pouvant découler des manquements en matière de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Interpréter la réglementation relative à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage de l'information pertinente. • Corrélation entre les articles de lois, les règlements, les normes et les activités exercées dans le cadre de la pratique professionnelle. • Corrélation entre les procédures établies en milieu de travail et les activités exercées dans le cadre de la pratique professionnelle. • Reconnaissance juste des droits et des obligations des employeurs et des employés.
<p>3. Appliquer des mesures de prévention et de contrôle de la contagion, de la transmission des infections et de la contamination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des processus infectieux et des risques de contamination. • Application efficace des règles concernant les pratiques de base et les précautions additionnelles telles que : <ul style="list-style-type: none"> ○ les principes d'asepsie; ○ le lavage des mains; ○ l'entretien de l'aire de travail, des surfaces et du matériel (civières, claviers, etc.); ○ le port de vêtements, d'uniformes et d'accessoires de protection; ○ l'hygiène personnelle, etc.
<p>4. Appliquer des méthodes ergonomiques de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de postures de travail limitant les risques de blessures et d'accidents. • Aménagement adéquat de l'environnement de travail. • Application rigoureuse des méthodes de déplacement sécuritaire des patients.
<p>5. Manipuler des appareils, du matériel, des médicaments, des déchets chimiques, pharmaceutiques et biologiques et des gaz comprimés utilisés en radiodiagnostic.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification juste de l'intégrité du matériel d'urgence, des produits de contraste et des médicaments. • Application conforme des mesures liées à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits dangereux. • Application rigoureuse des mesures de sécurité concernant la manipulation et l'élimination sécuritaire des déchets biomédicaux.
<p>6. Remédier à des situations difficiles liées à la pratique professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des facteurs de stress en lien avec la pratique professionnelle. • Utilisation de moyens appropriés permettant de gérer son stress. • Reconnaissance de stratégies d'intervention auprès de personnes en souffrance, difficiles, agressives, etc. • Identification de moyens appropriés visant à prévenir l'épuisement professionnel. • Reconnaissance de ses besoins personnels, de ses limites et de ses capacités par rapport aux exigences professionnelles.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Appliquer les protocoles en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none">• Identification juste des codes d'alerte.• Reconnaissance du dispositif d'un plan d'urgence et d'évacuation.• Application rigoureuse du protocole particulier selon la situation.• Collaboration efficace avec les intervenantes et les intervenants en santé et d'autres personnes-ressources, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter des appareils d'examens qui utilisent la radiation ionisante et les ultrasons.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des situations qui nécessitent l'utilisation d'un appareil de radiographie, de radioscopie, de tomодensitométrie, d'ostéodensitométrie, de mammographie et d'échographie. • Pour la réalisation d'examens diagnostiques. • Dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales. • À partir des lois et des règlements, des normes et des codes en vigueur. • À partir de directives, de protocoles et de procédures opérationnelles normalisées. • À l'aide d'appareils, de matériel et d'accessoires requis pour l'imagerie, de matériel de protection et de produits. • À l'aide de manuels des fabricants, de documents de référence et de systèmes d'archivage.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect des protocoles et des procédures. • Utilisation juste de la terminologie utilisée en imagerie médicale. • Utilisation juste de la terminologie relative au système de référence du corps humain (position anatomique de référence, axes de référence, coupes et vues, qualificatifs d'orientation). • Production d'images diagnostiques respectant les critères de qualité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Établir les liens entre la production des différentes formes d'énergie, leur propagation et l'acquisition d'images.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction appropriée des caractéristiques des différentes formes d'énergie et des propriétés des ondes acoustiques. • Reconnaissance juste de l'interaction de la radiation ionisante avec la matière. • Distinction juste des différents appareils de radiation ionisante ainsi que de leurs accessoires, leurs composants et leurs fonctions. • Application correcte des concepts et des principes liés à l'utilisation des appareils en radiodiagnostic. • Explication précise de l'influence des paramètres d'acquisition sur les caractéristiques du faisceau d'énergie.
<p>2. Produire des images à l'aide d'appareils utilisant le rayonnement ionisant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement précis de liens entre l'image produite et le type d'appareil de radiation ionisante utilisé. • Manipulation adéquate de l'appareil de radiation ionisante. • Établissement précis de liens entre la manipulation de l'appareil et la géométrie de l'image. • Établissement précis de liens entre le choix des accessoires, des paramètres d'acquisition, des paramètres de prétraitement des données et de leurs effets sur la qualité de l'image. • Sélection judicieuse des accessoires, des paramètres d'acquisition et de prétraitement des données en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'une clientèle adulte ou pédiatrique; ○ de la région anatomique; ○ de l'état de la patiente ou du patient; ○ du protocole; ○ des renseignements cliniques; ○ de la pathologie ou de l'information recherchée, etc. • Orientation de l'image en fonction de la position anatomique de référence et du type d'appareil de radiation ionisante utilisé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Produire des images à l'aide d'appareils utilisant les ultrasons à des fins de localisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction juste de la structure d'un appareil d'échographie ainsi que de ses accessoires, ses composants et ses fonctions de base. • Sélection judicieuse des paramètres techniques avant, pendant et après le traitement d'images. • Reconnaissance juste d'un flux artériel par rapport à un flux veineux. • Choix judicieux du positionnement de la patiente ou du patient dans le but d'obtenir une fenêtre acoustique optimale. • Orientation de l'image en fonction de la position anatomique de référence et de la position de la sonde sur la personne.
<p>4. Effectuer l'entretien général des appareils et des accessoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse de l'état des appareils et des accessoires. • Reconnaissance juste de la détérioration des appareils et des accessoires. • Application rigoureuse des recommandations du programme d'entretien préventif établies par le fabricant. • Consignation de l'information pertinente.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la protection des personnes lors du radiodiagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la réalisation d'examens diagnostiques qui nécessitent l'utilisation d'un appareil de radiographie, de radioscopie, de tomодensitométrie, d'ostéodensitométrie, de mammographie et de résonance magnétique. • À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. • À partir de directives, de protocoles et de procédures opérationnelles normalisées. • À l'aide d'appareils d'imagerie et d'accessoires, de matériel et d'appareils de mesure de la radiation. • À l'aide de manuels des fabricants, de documents de référence et de systèmes d'archivage.
	<p data-bbox="815 898 1442 968">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect des protocoles et des procédures. • Utilisation juste de la terminologie utilisée en imagerie médicale. • Prise en considération de l'âge, de l'habitus physique, de la condition, de la région d'intérêt, des renseignements cliniques et du positionnement. • Production d'images diagnostiques respectant les critères de qualité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les effets biologiques du rayonnement ionisant et non ionisant sur des tissus.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction juste des risques associés à une exposition en fonction du type de rayonnement et du niveau d'exposition. • Reconnaissance précise des effets liés à l'exposition au rayonnement ionisant. • Reconnaissance précise des effets de l'exposition à un champ magnétique et à des ondes de radiofréquence. • Prise en considération adéquate du niveau de sensibilité des tissus au rayonnement ionisant et non ionisant.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Analyser les paramètres ayant une influence sur le niveau d'exposition des personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des différents niveaux d'exposition tolérés en fonction des catégories de personnes (public, patients, personnel médical, personnel non médical). • Détermination juste des paramètres d'acquisition d'images influant sur le niveau d'exposition en fonction de chaque modalité. • Établissement précis du matériel de radioprotection.
<p>3. Prévenir les risques associés à l'exposition aux radiations ionisantes, au champ magnétique et aux ondes de radiofréquence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des paramètres d'acquisition en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'âge; ○ de l'habitus physique; ○ des renseignements cliniques; ○ de la région d'intérêt; ○ du positionnement; ○ de l'appareillage; ○ du protocole d'examen. • Application des méthodes de travail qui permettent de réduire la dose de rayonnement. • Choix judicieux de matériels protecteurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ matériel plombé; ○ cache au bismuth; ○ matériel atténuateur de bruit, etc. • Prise en considération et maintien des doses transmises ou du taux d'absorption spécifique aussi faibles que possible sans perte d'informations diagnostiques (ALARA ou ALADA). • Vérification rigoureuse auprès de la patiente ou du patient de la présence d'objets sensibles à un champ magnétique qui présente un risque. • Évaluation juste de contre-indications à la tenue de l'examen pour la patiente ou le patient. • Vérification rigoureuse de la compatibilité des appareils et des équipements avec un champ magnétique. • Transmission claire et complète de consignes de protection à d'autres professionnels de la santé.
<p>4. Considérer le niveau d'exposition au rayonnement ionisant et non ionisant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des facteurs qui influencent la dose. • Reconnaissance juste des facteurs qui influencent le taux d'absorption spécifique. • Interprétation juste des résultats liés au niveau d'exposition.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Reconnaître les principaux organismes régissant la protection.	<ul style="list-style-type: none">• Identification claire du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des différents organismes internationaux, fédéraux et provinciaux liés à la protection.• Respect des exigences et des règles de protection en vigueur établies par les différents organismes et prévues aux :<ul style="list-style-type: none">○ lois;○ codes de sécurité;○ normes et avis de radioprotection, etc.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter des appareils d'examens qui utilisent un champ magnétique et des radiofréquences.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des situations qui nécessitent l'utilisation d'un appareil de résonance magnétique. • Pour la réalisation d'examens diagnostiques. • Dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales. • À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. • À partir de directives, de protocoles et de procédures opérationnelles normalisées. • À l'aide d'appareils, de matériel et d'accessoires requis pour l'imagerie, de matériel de protection et de produits. • À l'aide de manuels des fabricants, de documents de référence et de systèmes d'archivage.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect des protocoles et des procédures. • Utilisation juste de la terminologie utilisée en imagerie médicale. • Utilisation juste de la terminologie relative au système de référence du corps humain (position anatomique de référence, axes de référence, coupes et vues, qualificatifs d'orientation). • Production d'images diagnostiques respectant les critères de qualité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir les liens entre la production du rayonnement électromagnétique non ionisant, sa propagation et l'acquisition d'images.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction appropriée des caractéristiques et des propriétés du rayonnement électromagnétique non ionisant. • Reconnaissance juste des phénomènes physiques liés à l'application de rayonnement électromagnétique non ionisant avec les tissus. • Distinction juste d'un appareil de résonance magnétique ainsi que de ses accessoires, ses composants et ses fonctions. • Application correcte des concepts et des principes liés à l'utilisation des appareils en radiodiagnostic. • Reconnaissance précise de l'influence des paramètres d'acquisition sur les caractéristiques du magnétisme.
2. Produire des images à l'aide d'un appareil de résonance magnétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement précis de liens entre l'image produite, les types de séquences et les procédés d'acquisition de données. • Manipulation adéquate de l'appareil et des antennes. • Établissement précis de liens entre le choix des accessoires, des paramètres d'acquisition, des paramètres de prétraitement des données et de leurs effets sur la qualité de l'image. • Sélection judicieuse des accessoires et des paramètres d'acquisition en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'une clientèle adulte ou pédiatrique; ○ de la région anatomique; ○ de l'état de la patiente ou du patient; ○ du protocole; ○ des renseignements cliniques; ○ de la pathologie ou de l'information recherchée, etc. • Orientation de l'image en fonction de la position anatomique de référence.
3. Appliquer les mesures d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste de situations particulières nécessitant l'extinction de la supraconductivité. • Application rigoureuse du protocole en cas : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'extinction de la supraconductivité; ○ d'incendie; ○ de situations d'urgence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer l'entretien général des appareils et des accessoires.	<ul style="list-style-type: none">• Vérification rigoureuse de l'état des appareils et des accessoires.• Reconnaissance juste de la détérioration des appareils et des accessoires.• Application rigoureuse des recommandations du programme d'entretien préventif établies par le fabricant.• Consignation de l'information pertinente.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'information anatomique liée aux examens de radiodiagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la réalisation d'examens radiographiques. • Dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales. • Pour tous les systèmes du corps humain. • À partir de l'ordonnance médicale et du dossier patient. • À l'aide de modèles anatomiques. • À l'aide de documents de référence, de supports informatiques et de logiciels spécialisés.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste des termes médicaux. • Utilisation juste de la terminologie propre au radiodiagnostic. • Utilisation juste de la terminologie relative au système de référence du corps humain. • Capacité à transposer des images en 2D en une représentation anatomique en 3D ou inversement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Développer une vision intégrée du corps humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation juste du corps humain dans l'espace selon le système de référence anatomique. • Repérage précis des organes et des structures anatomiques de l'organisme humain selon la topographie. • Reconnaissance précise de l'organisation structurale du corps humain par système.
2. Caractériser le fonctionnement normal des systèmes et des organes qui y sont associés.	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation précise de la fonction des organes et des structures anatomiques constituant chacun des systèmes. • Reconnaissance juste des caractéristiques physiologiques des systèmes. • Mise en évidence des liens fonctionnels entre les différents systèmes.
3. Établir des liens entre l'anatomie normale et des variantes anatomiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste de variantes anatomiques en fonction de la génétique, du sexe, de la morphologie, etc. • Différenciation de structures anatomiques à la suite d'un traitement ou d'une intervention chirurgicale.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Établir des liens entre l'anatomie et sa transposition en imagerie radiologique, échographique et de résonance magnétique.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Désignation juste des caractéristiques des images radiologiques :<ul style="list-style-type: none">○ densité;○ contraste;○ hyperdense;○ hypodense, etc.• Désignation juste des caractéristiques des images échographiques :<ul style="list-style-type: none">○ échogène;○ homogène;○ hétérogène;○ anéchogène;○ hypoéchogène;○ hyperéchogène;○ isoéchogène.• Désignation juste des caractéristiques des images de résonance magnétique :<ul style="list-style-type: none">○ hypersignal;○ hyposignal, etc.• Mise en relation précise des caractéristiques des différentes modalités selon l'organe ou la structure anatomique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les signes pathologiques liés aux examens de radiodiagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour des pathologies prévalentes. • Pour tous les systèmes du corps humain. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de l'ordonnance médicale, du dossier patient ainsi que des signes cliniques observés ou relatés. • À l'aide de documents de référence, d'images diagnostiques, de supports informatiques et de logiciels spécialisés.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Utilisation juste de la terminologie propre aux pathologies. • Utilisation juste de la terminologie relative au système de référence du corps humain (position anatomique de référence, axes de référence, coupes et vues, qualificatifs d'orientation). • Utilisation efficace des ouvrages de référence. • Mise en relation de pathologies prévalentes et de leur transposition en imagerie diagnostique. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les processus pathologiques conduisant aux signes cliniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition exacte de la pathologie. • Reconnaissance des causes d'une pathologie. • Reconnaissance des facteurs de risque ou aggravants d'une pathologie. • Reconnaissance des processus suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ douleur; ○ inflammation; ○ néoplasie; ○ traumas; ○ réparation tissulaire, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Établir des liens entre les signes cliniques et des pathologies prévalentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux signes cliniques en rapport avec des pathologies prévalentes. • Mise en relation pertinente des signes cliniques et des processus pathologiques pour chacun des systèmes du corps humain. • Distinction exacte des signes cliniques révélateurs d'une urgence vitale (choc vagal, arrêt cardio-respiratoire, etc.).
<p>3. Établir des liens entre la sémiologie appliquée à l'imagerie diagnostique et les pathologies prévalentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association juste des caractéristiques ou des signes pathologiques les plus fréquents selon la modalité. • Distinction des signes pathologiques les plus probants. • Prise en considération de variantes anatomiques fréquentes dans la reconnaissance de pathologies. • Reconnaissance juste des caractéristiques ou des signes pathologiques les plus fréquents selon la modalité et en fonction des différents stades de développement d'une pathologie.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Optimiser la qualité des images diagnostiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la réalisation d'examens diagnostiques. • Dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales. • À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. • À partir de directives, de protocoles et de procédures opérationnelles normalisées. • À l'aide d'appareils d'imagerie, de système de traitement d'image, d'accessoires et de matériel. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de support ou de système d'archivage. • À l'aide de manuels des fabricants, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect des protocoles et des procédures. • Utilisation juste de la terminologie utilisée en imagerie médicale. • Production d'images diagnostiques respectant les critères de qualité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Analyser la qualité des images produites en fonction des critères spécifiques à chacune des modalités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage adéquat des données associées à l'identification des images : <ul style="list-style-type: none"> ○ mode d'analyse; ○ numéro d'accession; ○ données démographiques de la patiente ou du patient, etc. • Détermination juste des critères de champ, de positionnement et de qualité optique. • Vérification rigoureuse des critères de champ : <ul style="list-style-type: none"> ○ inclusion de la région d'intérêt; ○ marqueurs ou annotations d'identification; ○ collimation. • Vérification rigoureuse des critères de positionnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la patiente ou du patient; ○ de la région d'intérêt. • Analyse rigoureuse des critères de qualité optique des images obtenues. • Reconnaissance de la présence d'artéfacts sur les images obtenues. • Détermination juste du type d'artéfacts visualisés, le cas échéant. • Prise en compte des limitations de la patiente ou du patient.
<p>2. Effectuer le post-traitement d'images diagnostiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des paramètres post-traitement en fonction des indicateurs d'exposition, de l'information recherchée et des artéfacts visualisés. • Affinement de la qualité des images par l'ajustement des paramètres post-traitement. • Prise en considération des limitations du processus d'optimisation des images. • Détermination juste des images sous-optimales devant être acquises à nouveau. • Prise en considération adéquate des paramètres nécessitant d'être modifiés afin que la reprise d'image soit optimale.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Archiver des données d'imagerie diagnostique.	<ul style="list-style-type: none">• Considération appropriée des différents systèmes informatiques utilisés dans le réseau de la santé.• Reconnaissance des différents procédés d'archivage utilisés dans le réseau de la santé.• Reconnaissance adéquate de l'architecture du système d'archivage.• Détermination claire des responsabilités du gestionnaire du système d'archivage et des technologues en imagerie médicale au regard :<ul style="list-style-type: none">○ de la confidentialité (politique, privilèges d'accès, etc.);○ de la consignation des données au dossier patient;○ des modifications ou des corrections à un examen;○ de la mise à jour de l'espace mémoire, etc.• Respect des procédures d'archivage.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir en contexte professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels de la santé. • En relation avec différentes clientèles et des personnes accompagnatrices. • Dans des situations professionnelles variées telles que des examens d'imagerie diagnostique, des interventions médicales, des réunions et rencontres professionnelles, des situations de formation ou d'information, des situations d'urgence, etc. • À partir des lois et des règlements afférents à la pratique professionnelle, des normes de pratique professionnelle et du code de déontologie. • À partir des politiques et des procédures de l'établissement de santé. • À l'aide du dossier patient, de formulaires et d'autres documents professionnels. • À l'aide de supports informatiques, de logiciels spécialisés et de moyens de communication.
	<p data-bbox="820 1100 1438 1163">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect du rôle, des responsabilités et des compétences des autres professionnels de la santé. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Utilisation d'un langage adapté aux situations. • Ouverture d'esprit et respect à l'égard des différents points de vue. • Adoption d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement de relations harmonieuses. • Contribution tangible à la résolution de problèmes et à la prise de décisions. • Solutions tangibles permettant de désamorcer des conflits interpersonnels.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interagir au sein d'une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation de souci d'efficacité dans la planification et l'organisation du travail. • Démonstration d'entraide et de solidarité envers ses collègues de travail. • Transmission juste et complète de l'information au moment opportun.
2. Établir une relation professionnelle avec les patients et les personnes accompagnatrices.	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de différents types de clientèle et de stratégies d'intervention conséquentes. • Utilisation d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Perception juste et validation de l'état physique, psychologique et émotionnel de la patiente ou du patient. • Utilisation des techniques de communication verbale et non verbale appropriées. • Pertinence et clarté des demandes adressées à la personne ou aux personnes accompagnatrices. • Transmission nuancée de l'information relative aux résultats de l'examen. • Vérification de la compréhension des renseignements transmis. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention tenant compte des besoins de la patiente ou du patient et de sa propre capacité à y répondre.
3. Communiquer dans le contexte d'une équipe interdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction juste des rôles et des niveaux de compétence au sein d'une équipe. • Exercice judicieux de son pouvoir d'influence. • Affirmation de sa compétence lorsque la situation l'exige. • Manifestation de respect et de solidarité relativement aux décisions de l'équipe.
4. Rédiger des documents professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Précision de la terminologie et des annotations utilisées. • Synthèse des éléments pertinents dans les divers documents tels que : <ul style="list-style-type: none"> ○ questionnaire préalable; ○ déclaration d'un incident ou d'un accident; ○ dossier patient, etc. • Transmission d'une information précise, juste et complète. • Application rigoureuse des règles de syntaxe et de grammaire. • Conformité de la rédaction des divers documents aux politiques et procédures établies.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Prodiguer des soins liés à la pratique du radiodiagnostic.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la réalisation d'examens diagnostiques. • Dans le cadre de procédures réalisées au cours d'interventions médicales. • Pour assurer la continuité des soins. • En collaboration avec d'autres intervenants, le cas échéant. • À partir d'une ordonnance médicale • À l'aide du dossier patient. • À l'aide du cadre normatif lié au domaine radiodiagnostic et du code de déontologie. • À l'aide de protocoles établis, de documents de référence, de formulaires, de registres et d'autres documents professionnels, s'il y a lieu. • À l'aide de matériel et d'équipement médical, de produits, de médicaments, etc.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Respect des règles relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Interprétation exacte de l'information. • Manifestation d'attitudes d'écoute active, de réconfort, d'empathie, d'ouverture, etc. • Rigueur et souci de précision. • Gestion appropriée du stress. • Utilisation d'une approche adaptée aux patients ayant des conditions médicales particulières et des besoins particuliers. • Communication constante, efficace et adaptée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Interpréter les données du dossier patient relatives à l'examen.	<ul style="list-style-type: none">• Examen méticuleux des procédures antérieures et des principaux rapports et résultats d'examens (notes au dossier patient, ECG, chirurgies et procédures antérieures, résultats de biopsies, etc.).• Identification correcte des valeurs des tests de laboratoire utiles pour la réalisation de l'examen diagnostique ou de l'intervention médicale (bilan sanguin, etc.).• Reconnaissance précise des valeurs de référence normales.• Appréciation juste des écarts entre les résultats et la normalité.• Établissement de liens pertinents entre les résultats d'examens et les tests, les traitements, les chirurgies, les renseignements cliniques et l'état pathologique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2. Dispenser les soins requis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation adéquate des besoins et de l'état physique et psychologique de la patiente ou du patient. • Explication claire de la procédure requise par les soins et du rôle collaboratif attendu de la part de la patiente ou du patient. • Maintien constant du contact visuel et auditif. • Appréciation constante du bien-être, du confort et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen diagnostique ou de l'intervention médicale. • Application des soins requis avant, pendant et après un examen diagnostique ou une intervention médicale. • Application rigoureuse des principes ergonomiques liés au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation des patients, s'il y a lieu. • Utilisation adéquate des appareils connexes (oxygène, pompe à perfusion volumétrique, etc.). • Vérification attentive des valeurs obtenues par monitoring des signes vitaux. • Application adéquate de la méthode d'installation et de retrait du matériel permettant l'administration de médicaments ou d'agents de contraste : <ul style="list-style-type: none"> ○ cathéter intraveineux; ○ sonde (urinaire, rectale), etc. • Application rigoureuse des principes d'hygiène et d'asepsie : <ul style="list-style-type: none"> ○ lavage des mains; ○ habillement de protection non stérile; ○ habillement stérile; ○ plateau et champ stériles; ○ matériel d'intervention; ○ pansements.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Administrer des médicaments ou d'autres substances.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de l'information inscrite sur l'ordonnance médicale. • Caractérisation exacte du médicament ou des autres substances, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'intégrité du médicament et des autres substances; ○ les effets physiologiques; ○ la posologie; ○ la voie d'administration; ○ les mécanismes d'absorption, de biotransformation, de distribution et d'élimination du médicament; ○ les effets indésirables, secondaires ou toxiques; ○ les contre-indications; ○ les interactions médicamenteuses, etc. • Interprétation des données du dossier patient relatives à l'examen. • Distinction juste du principe de fonctionnement d'un injecteur automatique, de ses composants et de ses accessoires; • Utilisation appropriée de l'injecteur automatique. • Respect des principes et des règles de préparation, de dosage, de vérification et d'administration des médicaments ou autres substances.
4. Intervenir en situation d'urgence médicale.	<ul style="list-style-type: none"> • Détection rapide de manifestations cliniques indésirables. • Empressement à demander l'assistance d'une personne-ressource. • Détermination et application efficaces des actions urgentes à entreprendre : <ul style="list-style-type: none"> ○ environnement sécuritaire; ○ premiers soins (oxygénation, hydratation, réanimation cardio-respiratoire, etc.); ○ surveillance constante des fonctions vitales. • Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel d'urgence. • Assistance auprès de l'équipe d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ○ pertinence de l'information transmise; ○ collaboration efficace; ○ préparation du matériel requis.
5. Orienter la patiente ou le patient vers d'autres ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation de la personne vers les ressources ou les intervenantes ou les intervenants appropriés. • Explications claires et complètes des consignes à suivre après l'examen ou l'intervention.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Consigner les données dans le dossier patient et dans les registres.	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction précise dans le dossier de la patiente ou du patient concernant :<ul style="list-style-type: none">○ le matériel médical utilisé;○ les médicaments et les produits administrés;○ les observations cliniques pertinentes, etc.• Consignation précise et complète des données dans les registres requis (produits contrôlés, incidents, etc.).• Utilisation juste de la terminologie médicale.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des activités de contrôle de la qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec les responsables de l'entretien et de la réparation de l'appareillage et du matériel. • En collaboration avec l'équipe médicale. • À partir de la réglementation, des politiques et procédures de l'établissement de santé, d'un protocole de contrôle de qualité, des normes des fabricants, etc. • À l'aide d'appareils d'imagerie diagnostique, de matériel technique, de pièces anatomiques et d'instruments de mesure tels que : fantômes, voltmètre, etc. • À l'aide de documents de référence, de documents de travail, etc. • À l'aide de supports technologiques et de logiciels spécialisés.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation efficace des ouvrages de référence. • Utilisation juste de la terminologie propre à l'imagerie médicale. • Souci de rigueur et de précision. • Manifestation du sens des responsabilités. • Communication efficace avec les personnes collaborant au suivi de la situation. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer les performances des appareils d'imagerie diagnostique et du matériel afférent.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des indicateurs de qualité pour les examens utilisant le rayonnement ionisant. • Reconnaissance juste des indicateurs de qualité spécifiques aux examens de mammographie. • Reconnaissance juste des indicateurs de qualité spécifiques aux examens utilisant le rayonnement non ionisant. • Utilisation appropriée des outils de mesure. • Validation des résultats observés en conformité avec les standards de contrôle de qualité et repérage des résultats non conformes. • Mise en relation juste de la situation réelle et de la situation souhaitée.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Effectuer l'analyse des rejets d'images.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des principales causes de rejet d'images. • Choix judicieux de différentes mesures d'intervention.
3. Vérifier la conformité des produits désinfectants, du matériel médical et du matériel médical d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des recommandations du fabricant, notamment au regard : <ul style="list-style-type: none"> ○ des conditions d'entreposage; ○ de la durée de conservation; ○ de la date de péremption; ○ des protocoles de préparation; ○ de l'intégrité, etc. • Vérification fonctionnelle du matériel médical.
4. Vérifier la conformité de l'information consignée dans différents documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux documents utilisés en radiodiagnostic. • Reconnaissance du caractère complet de l'information nécessaire à la tenue de dossiers. • Vérification de la pertinence de l'information en fonction du document.
5. Communiquer les résultats des tests de contrôle de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Description juste des anomalies constatées. • Consignation rigoureuse des résultats pertinents dans le registre prévu à cet effet. • Transmission claire et précise de l'information à l'autorité compétente, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Effectuer des examens radiographiques des membres, du bassin, de la colonne vertébrale et de la cage thoracique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens radiographiques des membres, de la colonne vertébrale, du bassin, du sacrum, du coccyx, du thorax osseux et du sternum. • Pour les examens d'ostéodensitométrie de la colonne, de la hanche et du poignet. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'appareils radiographiques fixes ou mobiles, d'un appareil d'ostéodensitométrie, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'environnement de travail (chevet des patients, salle d'opération, salle d'urgence, etc.). • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil radiographique ou d'ostéodensitométrie; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical et les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques et de particularités. • Alignement précis du tube à rayons X et du récepteur au point de centrage anatomique en tenant compte des lois optiques. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Exactitude des marqueurs ou des annotations ajoutées avant la prise d'images. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie de l'image au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images ou de mesures supplémentaires, au besoin.
<p>6. Parachever l'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens radiographiques de la tête, du système respiratoire et de l'abdomen.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens radiographiques du crâne, des sinus, du massif facial, des orbites, de la mandibule, des tissus mous du cou, des poumons, de l'abdomen et du système urinaire. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif relatif au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'appareils radiographiques fixes ou mobiles, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'environnement de travail (chevet des patients, salle d'opération, salle d'urgence, etc.). • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patientes et des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil radiographique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques et de particularités. • Alignement précis du tube à rayons X et du récepteur au point de centrage anatomique en tenant compte des lois d'optique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Exactitude des marqueurs ou des annotations ajoutées avant la prise d'images. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste, si requis. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie de l'image au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Parachever l'examen.	<ul style="list-style-type: none">• Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient.• Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu.• Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin.• Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin.• Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie.• Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique.• Reconstruction des images, le cas échéant.• Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens de mammographie.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte. • Pour les examens mammographiques des seins avec ou sans implants mammaires et de l'aisselle. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À partir de programmes de santé publique. • À l'aide d'un appareil de mammographie, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil radiographique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical et les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques et de particularités. • Alignement précis du tube à rayons X et du récepteur au point de centrage anatomique en tenant compte des lois d'optique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Exactitude des marqueurs ou des annotations ajoutées avant la prise d'images. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques ou du mode d'acquisition (ex. : tomosynthèse) en tenant compte de la radioprotection. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste, si requis. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie de l'image au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Caractériser les étapes liées à une procédure d'intervention médicale.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des interventions médicales types. • Identification juste des étapes liées à une intervention médicale. • Identification précise du rôle et des activités assumés par la technologue ou le technologue.
7. Parachever l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens de radioscopie.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens radioscopiques des systèmes du corps humain. • Pour les examens radioscopiques spéciaux suivants : les ponctions et drainages, la fistulographie. • En collaboration avec un médecin spécialiste. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'appareils radioscopiques fixes ou mobiles, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'environnement de travail (chevet des patients, salle d'opération, salle d'urgence, etc.). • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil radioscopique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques et de particularités. • Alignement précis du tube à rayons X et du récepteur au point de centrage anatomique en tenant compte des lois d'optique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Exactitude des marqueurs ou des annotations ajoutées avant la prise d'images. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste, si requis. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie de l'image au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>6. Participer à une procédure d'intervention médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures. • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Réalisation précise des images radioscopiques durant l'intervention. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.
<p>7. Parachever l'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens d'angiographie.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens radioscopiques des structures liées au système circulatoire. • Pour les procédures réalisées au cours des d'interventions médicales suivantes : angioplastie, embolisation, mise en place de cathéters vasculaires centraux, interventions liées au système digestif et urinaire, etc. • En collaboration avec un médecin spécialiste. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'appareils radioscopiques, d'appareils échographiques, d'un injecteur automatique, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil radioscopique; ○ de l'appareil d'échographie; ○ de l'injecteur automatique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Collaborer à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient. • Alignement précis du tube à rayons X et du récepteur au point de centrage anatomique en tenant compte des lois d'optique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Exactitude des marqueurs ou des annotations ajoutées avant la prise d'images. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Sélection judicieuse des paramètres liés à l'injecteur automatique, le cas échéant. • Respect de la séquence d'exécution. • Assistance au médecin spécialiste tout au long de la procédure. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste, si requis. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie de l'image au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>6. Participer à une procédure d'intervention médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures. • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Manipulation minutieuse du matériel lié à l'intervention conformément aux consignes du médecin spécialiste. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.
<p>7. Parachever l'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens de tomodensitométrie de la tête, de la colonne vertébrale et des membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens tomodensitométriques de la tête, du cou, du massif facial, des sinus, des orbites, de la colonne vertébrale, des membres et des vaisseaux en lien avec les structures concernées. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'un appareil de tomodensitométrie, d'un injecteur automatique, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil tomodensitométrique; ○ de l'injecteur automatique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques. • Positionnement précis des rayons lumineux sur la région anatomique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Sélection judicieuse des paramètres liés à l'injecteur automatique, le cas échéant. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste ou des médicaments, si requis. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie des images au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>6. Participer à une procédure d'intervention médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures. • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Réalisation précise des images en coupe durant l'intervention. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.
<p>7. Parachever l'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens de tomodensitométrie du thorax, de l'abdomen et du pelvis.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens tomodensitométriques du thorax, de l'abdomen, du pelvis et des vaisseaux en lien avec les structures concernées. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'un appareil de tomodensitométrie, d'un injecteur automatique, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Vérification de l'information auprès du médecin pour prévenir une surexposition, au besoin. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil tomодensitométrique; ○ de l'injecteur automatique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de radioprotection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts d'images appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"> • Application juste de la procédure d'accueil. • Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient. • Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient. • Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste. • Obtention du consentement de la patiente ou du patient. • Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient. • Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient. • Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen. • Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen. • Établissement d'un climat de confiance.
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques. • Positionnement précis des rayons lumineux sur la région anatomique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Sélection judicieuse des paramètres liés à l'injecteur automatique, le cas échéant. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste ou des médicaments, si requis. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie des images au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition d'images supplémentaires, au besoin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>6. Participer à une procédure d'intervention médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures). • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Réalisation précise des images en coupe durant l'intervention. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.
<p>7. Parachever l'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient. • Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu. • Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin. • Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin. • Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie. • Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique. • Reconstruction des images, le cas échéant. • Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens de résonance magnétique de la tête et de la colonne vertébrale.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens de résonance magnétique de la tête, du cou, de la colonne vertébrale et des vaisseaux en lien avec les structures concernées. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'un appareil de résonance magnétique, des antennes, d'un injecteur automatique, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil de résonance magnétique; ○ des antennes; ○ de l'injecteur automatique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de protection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts de séquences appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical et les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none">• Application juste de la procédure d'accueil.• Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient.• Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'exposition au champ magnétique.• Organisation d'examens radiographiques complémentaires pertinents en cas de suspicion de présence de corps étrangers.• Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient.• Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste.• Obtention du consentement de la patiente ou du patient.• Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient.• Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient.• Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen.• Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen.• Établissement d'un climat de confiance.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>5. Procéder à la réalisation l'examen diagnostique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques. • Positionnement précis des rayons lumineux sur la région anatomique. • Utilisation judicieuse de dispositifs et de matériel assurant la protection. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Sélection judicieuse des paramètres liés à l'injecteur automatique, le cas échéant. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste ou des médicaments, si requis. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie des images au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition de séquences supplémentaires, au besoin.
<p>6. Participer à une procédure d'intervention médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures). • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Réalisation précise des images en coupe durant l'intervention. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Parachever l'examen.	<ul style="list-style-type: none">• Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient.• Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu.• Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin.• Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin.• Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie.• Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique.• Reconstruction des images, le cas échéant.• Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Effectuer des examens de résonance magnétique des membres, de l'abdomen et du pelvis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adulte et pédiatrique. • Pour les examens de résonance magnétique des membres, de l'abdomen, du pelvis et des vaisseaux en lien avec les structures concernées. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. • À partir de listes de travail, d'une ordonnance médicale, du dossier patient et d'images provenant de diverses modalités d'imagerie médicale. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic ainsi que des politiques et procédures de l'établissement de santé. • À l'aide d'un appareil de résonance magnétique, des antennes, d'un injecteur automatique, de matériel de protection, de matériel médical, de matériel médical d'urgence, de médicaments, de produits, etc. • À l'aide de supports technologiques, de logiciels spécialisés, de formulaires, de documents de référence, etc.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation. • Respect du code de déontologie. • Respect des protocoles et procédures. • Respect de l'intégrité morale et physique de la patiente ou du patient. • Surveillance attentive et constante de l'état clinique de la patiente ou du patient. • Communication constante et adaptée avec la patiente ou le patient. • Qualité de la communication en fonction des interlocutrices et interlocuteurs. • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Rigueur et souci de précision. • Qualité optimale des images diagnostiques. • Vigilance constante à l'égard des mesures de radioprotection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le travail à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation attentive de l'horaire de travail. • Détermination juste des priorités en fonction du type d'examen, de l'urgence des cas, de la disponibilité des patients, etc. • Communication adéquate avec le personnel soignant, s'il y a lieu. • Vérification du fonctionnement sécuritaire des appareils et des accessoires. • Exécution appropriée des opérations journalières d'entretien général des appareils et des accessoires. • Vérification de la disponibilité du matériel de protection, du matériel médical, du matériel médical d'urgence, des médicaments, des produits, etc.
2. Corréler l'information au regard de l'examen à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'ordonnance médicale au dossier patient correspondant. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> ○ des données de l'ordonnance médicale; ○ du dossier patient; ○ des images provenant de diverses modalités d'imagerie. • Détermination du type d'investigation à effectuer.
3. Planifier l'examen.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation adéquate : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la salle d'examen; ○ de l'appareil de résonance magnétique; ○ des antennes; ○ de l'injecteur automatique; ○ du matériel médical et du matériel d'urgence; ○ des produits; ○ des dispositifs et du matériel de protection, etc. • Application rigoureuse des mesures relatives à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement. • Choix du protocole d'examen adéquat. • Planification d'ajouts de séquences appropriées au protocole d'examen en corrélation avec l'historique médical, les signes cliniques ou à la demande du médecin spécialiste.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Prendre en charge la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none">• Application juste de la procédure d'accueil.• Analyse juste de l'état de la patiente ou du patient.• Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'exposition au champ magnétique.• Organisation d'examens radiographiques complémentaires pertinents en cas de suspicion de présence de corps étrangers.• Vérification adéquate de la préparation de la patiente ou du patient.• Vérification rigoureuse de contre-indications concernant l'administration de médicaments ou de produits de contraste.• Obtention du consentement de la patiente ou du patient.• Prise en considération de l'état et des besoins de la patiente ou du patient.• Utilisation appropriée des techniques liées au déplacement sécuritaire et à l'immobilisation de la patiente ou du patient.• Prise en considération du bien-être, du confort relatif et de la sécurité de la patiente ou du patient tout au long de l'examen.• Application rigoureuse des soins nécessaires à la réalisation de l'examen.• Établissement d'un climat de confiance.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Procéder à la réalisation de l'examen diagnostique.	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement rigoureux de la patiente ou du patient en fonction de repères anatomiques. • Positionnement précis des rayons lumineux sur la région anatomique. • Utilisation judicieuse de dispositif et de matériel assurant la protection. • Sélection et ajustement minutieux des paramètres techniques en tenant compte de la radioprotection. • Sélection judicieuse des paramètres liés à l'injecteur automatique, le cas échéant. • Application rigoureuse des techniques d'administration du produit de contraste ou des médicaments, si requis. • Respect de la séquence d'exécution. • Adaptation du déroulement de l'examen selon l'état de la patiente ou du patient. • Transmission de consignes pertinentes. • Saisie des images au moment opportun. • Critique rigoureuse de la qualité diagnostique des images. • Traitement pertinent des données acquises. • Acquisition de séquences supplémentaires, au besoin.
6. Participer à une procédure d'intervention médicale.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des formulaires (biomédicaux, consentement, etc.) conformément aux procédures). • Préparation consciencieuse de la patiente ou du patient en fonction de l'intervention. • Préparation rigoureuse du matériel requis selon la nature de l'intervention. • Réalisation précise des images en coupe durant l'intervention. • Manipulation rigoureuse des échantillons pour préserver leur intégrité (pot, lamelle, etc.). • Identification correcte des échantillons. • Application rigoureuse des soins post-intervention (compression, pansement, etc.). • Acheminement des échantillons aux endroits désignés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Parachever l'examen.	<ul style="list-style-type: none">• Transmission claire et complète des consignes post-examen à la patiente ou au patient.• Application rigoureuse des techniques de soins liées au retrait de cathéters, s'il y a lieu.• Libération de la patiente ou du patient et prise en charge de son déplacement vers le département approprié, au besoin.• Mise en place ordonnée de la salle et remplacement du matériel et des produits, au besoin.• Application rigoureuse des mesures d'hygiène, de salubrité et d'asepsie.• Consignation de l'information pertinente au dossier radiologique.• Reconstruction des images, le cas échéant.• Archivage adéquat des données de l'examen dans le système d'information clinique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer à des démarches d'amélioration continue de la pratique en radiodiagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • En tenant compte de l'évolution de la profession. • En vue du développement professionnel continu. • En collaboration avec le personnel médical ou d'autres professionnels de la santé. •auprès de publics cibles. • À partir du cadre normatif lié au domaine du radiodiagnostic. • À partir d'analyses de cas et de dossiers patients. • À l'aide de matériel didactique, de documents de référence, de pièces anatomiques, de technologies de l'information, etc. • À l'aide de supports technologiques et de logiciels spécialisés.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste de la terminologie médicale. • Démonstration de capacité d'analyse et de synthèse. • Analyse critique des publications du domaine. • Qualité de la communication verbale. • Qualité des écrits. • Respect de la propriété intellectuelle. • Reconnaissance de l'importance du développement professionnel continu. • Souci d'apporter une contribution significative au domaine du radiodiagnostic.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Contribuer à l'amélioration de documents de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage de besoins particuliers en fait de manquements, de mise à jour de documents, de nouvelles procédures, etc. • Consultation efficace auprès de personnes-ressources. • Proposition de moyens pertinents en vue d'améliorer les documents de travail.
2. Organiser des activités de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection d'un contenu pertinent en fonction des besoins. • Préparation adéquate des activités de formation (recension des écrits, analyse de cas, etc.). • Utilisation adéquate de techniques de communication. • Évaluation objective de la formation offerte.
3. Participer à des activités de sensibilisation de publics cibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'ouverture au partage de ses connaissances. • Utilisation d'une approche adaptée aux personnes visées. • Transmission d'une information juste et pertinente. • Valorisation du domaine du radiodiagnostic.
4. Examiner des moyens de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination réaliste de ses capacités et de ses limites concernant ses connaissances pratiques et théoriques en radiodiagnostic. • Analyse pertinente des moyens de développement professionnel : <ul style="list-style-type: none"> ○ publications; ○ colloques, séminaires, ateliers de perfectionnement; ○ formations offertes par diverses instances, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>5. Caractériser les paramètres d'un protocole de recherche en radiodiagnostic.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales sources de financement disponibles (organismes de subventions). • Reconnaissance des études antérieures par la recension des écrits. • Reconnaissance de la méthodologie en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> ○ du dispositif de recherche (expérimentation, observation, etc.); ○ du type de participants; ○ des procédures d'échantillonnage et de recrutement (méthodes); ○ des procédures de collecte des données; ○ des variables et des instruments de mesure; ○ de la taille de l'échantillon; ○ des analyses statistiques (principales opérations statistiques), etc. • Prise en considération des dimensions éthiques (respect de l'intégrité des participants, consentement, confidentialité). • Reconnaissance des différentes méthodes de diffusion des résultats issus de la recherche (rapport, revue, publication, etc.).

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 1. Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none">Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none">Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3. Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none">Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4. Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none">Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.Pertinence et cohérence du plan.Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes. | <ul style="list-style-type: none">Utilisation appropriée des éléments d'analyse.Pertinence des exemples choisis.Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.Précision et richesse du vocabulaire.Respect du registre de langue approprié.Respect des règles de présentation d'une production écrite.Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none">Utilisation appropriée de stratégies de révision.Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. •
<p>7. Réviser et corriger les textes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
<p>Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2</p>

Philosophie

Code : 4PH0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SA1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, simple <i>past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

<p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
<p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
<p>3. Réviser et corriger le texte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau III)

Code : 4SAR

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. Respect des règles de sécurité et d'éthique. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.• À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none">• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.• Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none">• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.• Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales de base.• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes.</p> <p>Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales.• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Art et esthétique

Code : 0013

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.</p> <p>Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.</p> <p>Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>	

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement (heures-contact)

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation menés pour le programme *Technologie de radiodiagnostic* ont permis de déterminer des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les renseignements relatifs aux travaux effectués et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation, Technologie de radiodiagnostic*.

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Technologie de radiodiagnostic*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence, les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).

- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;
 - Bruits;
 - Vibration;
 - Autres risques physiques.

- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).

- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.

- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion;
 - Violence au travail.

- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail
 - Facteurs sociaux.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

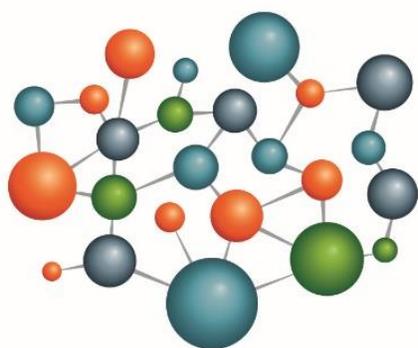
NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE	Technologie de radiodiagnostic	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE		1	2	3	4	5	6
1	Analyser la profession et le contexte réglementaire						
2	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité et à l'environnement	○		●	●	●	●
3	Exploiter des appareils d'examen qui utilisent la radiation ionisante et les ultrasons	○	●		○	○	
4	Assurer la protection des personnes lors du radiodiagnostic		●				●
5	Exploiter des appareils d'examen qui utilisent un champ magnétique et des radiofréquences	○	○		○	○	
6	Analyser l'information anatomique liée aux examens de radiodiagnostic						
7	Analyser les signes pathologiques liés aux examens de radiodiagnostic						
8	Optimiser la qualité des images diagnostiques						○
9	Interagir en contexte professionnel					○	○
10	Prodiguer des soins liés à la pratique du radiodiagnostic	○		●	○	○	●
11	Effectuer des activités de contrôle qualité				○		
12	Effectuer des examens radiographiques des membres, du bassin, de la colonne vertébrale et de la cage thoracique.	○	●	○	●	○	●
13	Effectuer des examens radiographiques de la tête, du système respiratoire et de l'abdomen	○	●	○	●	○	●
14	Effectuer des examens de mammographie	○	●	○	●	○	●
15	Effectuer des examens de radioscopie	○	●	○	●	○	●
16	Effectuer des examens d'angiographie	●	●	●	●	○	●
17	Effectuer des examens de tomodesitométrie de la tête, de la colonne vertébrale et des membres	○	●	○	●	○	●
18	Effectuer des examens de tomodesitométrie du thorax, de l'abdomen et du pelvis	○	●	○	●	○	●
19	Effectuer des examens de résonance magnétique de la tête et de la colonne vertébrale	○	●	○	●	●	●
20	Effectuer des examens de résonance magnétique des membres, de l'abdomen et du pelvis	○	●	○	●	●	●
21	Contribuer à des démarches d'amélioration continue de la pratique en radiodiagnostic						

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●



education.gouv.qc.ca

*Éducation
et Enseignement
supérieur*

Québec 